

PROCES VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE en date du LUNDI 11 MARS 2019

DATE de la CONVOCATION : 04 mars 2019

NOMBRE de CONSEILLERS en EXERCICE : 32

NOMBRE de CONSEILLERS PRESENTS : 31

NOMBRE de VOTANTS : 31

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars à 19 heures 00, le Conseil de Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 5 mars 2019, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle Intercommunal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël METENIER, Président,

Etaient présents : M. Vincent HULOT, M. Maurice HAMELIN, M. Joël GARENNE, M. Joachim BELLESSORT, Mme Nathalie THIEBAUD, Mme Ginette SYBILLE, M. Dominique AMIARD, M. Dominique GENEST, M. Patrice GUYOMARD, M. Sylvain LETOURNEAU, Mme Sonia MOINET, M. Christian DEVAUX, M. Rémy MAUBOUSSIN, Mme Martine COTTIN, M. Jean LEBRETON, M. Jean-Luc VIAU, suppléant de M. Daniel LEFEVRE excusé, Mme Emmanuelle LEFEUVRE, Mme Nathalie PASQUIER-JENNY, M. Roger COCHET, M. Hugues BOMBLED, M. Paul MELOT, M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Françoise LEBRUN, M. Gérard DUPONT, M. Alain HORPIN, M. Joël METENIER, M. Gérard GALPIN, M. Guy BARRIER, Mme Claire PECHABRIER, M. Eric POISSON, M. Michel BIDON, Mme Armelle PEAN.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés avec pouvoir : /

Absents excusés avec suppléants : M. Daniel LEFEVRE, Mme Françoise LEBRUN

Absents excusés : M. Jean-Paul BROCHARD

M. Vincent HULOT a été désigné secrétaire de séance

A l'Ordre du Jour :

1/ Vote des Budgets primitifs 2019 du budget principal et des budgets annexes (Gestion des Déchets – SPANC – Petite Enfance – Sillé Plage – Production d'Electricité – ZA Sillé – ZA Conlie – ZA Transfert),

2/ Compétence sociale :

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2019-2022

3/ Compétence environnement :

- a) Attribution marché de tri sélectif extension des consignes de tri

- b) Lancement d'un groupe de travail sur la gouvernance GEMAPI en régie, puis adhésion à un groupement de commande pour l'étude juridique de gouvernance relative à l'exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Sarthe amont.

4/ Administration Générale :

- a) Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sillé-le-Guillaume : position sur la vacance d'un bureau suite au départ d'un ostéopathe
 b) Vote des taux d'imposition 2019 - **REPORT** -
 c) Participations et contributions 2019 aux organismes de regroupement
 d) Transfert des emprunts MSA et CREDIT AGRICOLE contractés pour le financement du Pôle Petite Enfance de Conlie du Budget Général vers le Budget Annexe Enfance Jeunesse
 e) Modification imputation comptable subvention sur le budget général.

5/ Affaires et questions diverses

N°2019058DEL

Objet: VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « GESTION DES DECHETS »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Gestion des déchets »,

DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget annexe « Gestion des déchets » présenté comme suit :

	SECTION de FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	1 636 243,17 €	1 287 440,00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	348 803,17 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	1 636 243,17 €	1 636 243,17 €

	SECTION d'INVESTISSEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	387 653,69 €	209 608,36 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	754,80 €	34 227,57 €
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	144 572,56 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	388 408,49 €	388 408,49 €
	TOTAL BUDGET	2 024 651,66 €	2 024 651,66 €

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « SPANC »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « SPANC »,

DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget annexe « SPANC » présenté comme suit :

	SECTION de FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	181 908,26 €	157 820.00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	24 088,26 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	181 908,26 €	181 908,26 €

	SECTION d'INVESTISSEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	1 704,93 €	/
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	1 704,93 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	1 704,93 €	1 704,93 €
	TOTAL BUDGET	183 613,19 €	183 613,19 €

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « ENFANCE JEUNESSE »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Enfance Jeunesse »,

DECIDE après délibération d'approuver, **par 30 voix pour et 1 abstention**, le budget primitif 2019 du Budget annexe « Enfance Jeunesse » présenté comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	970 859,00 €	970 859,00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	970 859,00 €	970 859,00 €

SECTION d'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	67 161,00 €	262 216,78 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	33 779,24 €	37 982,92 €
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	199 259,46 €	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	300 199,70 €	300 199,70 €
	TOTAL BUDGET	1 271 058,70 €	1 271 058,70 €

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « SILLE PLAGE »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Sillé Plage »,

DECIDE après délibération d'approuver, **par 21 voix pour et 10 abstentions**, le budget primitif 2019 du Budget annexe « Sillé-Plage » présenté comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	533 678,00 €	529 735,88 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	3 942,12 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	533 678,00 €	533 678,00 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	866 391,07 €	274 215,63 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	54 288,22 €	534 761,38 €
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	111 702,28 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	920 679,29 €	920 679,29 €
	TOTAL BUDGET	1 454 357,29 €	1 454 357,29 €

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « PRODUCTION ELECTRICITE SILLE »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Production électricité Sillé »,

DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget annexe « Production électricité Sillé» présenté comme suit :

	SECTION de FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	108 205,34 €	59 855,00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	48 350,34 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	108 205,34 €	108 205,34 €

	SECTION d'INVESTISSEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	39 167,97 €	26 521,00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	12 646,97 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	39 167,97 €	39 167,97 €
	TOTAL BUDGET	147 373,31 €	147 373,31 €

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « EXTENSION ZA SILLE »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Extension ZA Sillé »,

DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget annexe « Extension ZA Sillé» présenté comme suit :

	SECTION de FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	282 506,11 €	251 335,46 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	31 170,65 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	282 506,11 €	282 506,11 €

	SECTION d'INVESTISSEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	248 835,46 €	248 807,20 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	28,26 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	248 835,46 €	248 835,46 €
	TOTAL BUDGET	531 341,57 €	531 341,57 €

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « ZA CONLIE »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « ZA Conlie »,

DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget annexe « ZA Conlie» présenté comme suit :

	SECTION de FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	116 072,14 €	115 962,14 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	110,00 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	116 072,14 €	116 072,14 €

	SECTION d'INVESTISSEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	115 962,14 €	211 924,28 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	95 962,14 €	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	211 924,28 €	211 924,28 €
	TOTAL BUDGET	327 996,42 €	327 996,42 €

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019 « TRANSFERT ZA »

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget annexe « Transfert ZA »,

DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget annexe « Transfert ZA » présenté comme suit :

	SECTION de FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	13 555,84 €	13 555,84 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	13 555,84 €	13 555,84 €

	SECTION d'INVESTISSEMENT		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	8 555,84 €	10 111,68 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	1 555,84 €	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	10 111,68 €	10 111,68 €
	TOTAL BUDGET	23 667,52 €	23 667,52 €

Objet : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2019 du Budget Principal,

DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2019 du Budget Principal présenté comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	6 946 882,46 €	5 793 625,00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	1 153 257,46 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	6 946 882,46 €	6 946 882,46 €

SECTION d'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	1 536 308,00 €	1 731 410.94 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	830 008,57 €	323 083,08 €
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	311 822.55 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	2 366 316,57 €	2 366 316,57 €
	TOTAL BUDGET	9 313 199,03 €	9 313 199,03 €

Objet : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR LA PERIODE 2019-2022

Considérant que le Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018 et le projet de renouvellement pour 2019-2022,

Vu les projets de développement à prendre en compte

Vu l'avis favorable de la commission actions sociales,

Le conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité de ses membres, décide :

- D'approuver le projet de renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse de 2019 à 2022 avec la CAF et la MSA prenant en compte les développements suivants :

- Le passage de 18 à 20 places au Multi-Accueil de Conlie
- Le développement de la coordination petite enfance de 0.1 ETP

- D'autoriser le Président à adresser une demande de renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse à la CAF de la Sarthe et à la MSA Mayenne Orne Sarthe.

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRI DES EMBALLAGES MENAGERS LEGERS ET PAPIERS

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération n°2019006DEL autorisant le président à lancer un marché à procédure adaptée pour le tri des emballages ménagers légers et papiers sur une période de 15 mois du 1er avril 2019 au 30 juin 2020.

Vu l'offre de la société Valorpôle 72,

Le conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité de ses membres, décide d'attribuer le marché de tri et conditionnement des emballages ménagers recyclables et des papiers graphiques à la société Valorpole 72 du MANS et d'autoriser le président à signer tous les documents s'y rapportant.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2019

Objet : GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE GEMAPI EN REGIE ET ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ETUDE JURIDIQUE DE LA GOUVERNANCE POUR LE SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

Vu l'exposé présenté aux membres du Conseil communautaire,

Le conseil communautaire, après délibération, par 29 voix pour et 2 abstentions, décide de :

- VALIDER la proposition des services de l'État de travailler en régie pour dresser un état des lieux de la GEMAPI sur le territoire adaptée aux besoins et exigences des élus locaux et efficaces.
- VALIDER la représentation de la Communauté de Communes au sein du groupement de commande, de la commission consultative en charge de l'analyse des offres préalable au choix du bureau d'études et au comité de pilotage par :

1. M. Michel BIDON
2. M. Dominique GENEST

en qualité de représentants titulaires des élus

et par

1. M. Joël METENIER
2. M. Joël GARENNE

en qualité de représentants suppléants des élus.

L'ensemble des représentants (titulaires et suppléants) seront conviés aux différentes réunions, accompagnés, s'ils le souhaitent, d'agents de leurs collectivités.

- VALIDER la prise en charge financière des prestations communes objet de la convention précitée, sous condition d'obtention d'une aide totale de l'étude à hauteur de 80 % (Agence de l'Eau Loire Bretagne et Région Pays de la Loire (CRBV)), selon la clé de répartition suivante :
 - 60 % de la population du territoire habitant dans le périmètre de l'étude, soit :
 - ✓ 7 643 habitants pour la CC Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, soit 6.04 % de la population du territoire
 - 40 % de la surface du territoire concerné par l'étude, soit :
 - ✓ 14 919 ha pour la CC Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, soit 15.71 % de la population du territoire

D'où une participation de :

- ✓ la CC Champagne Conlinoise et Pays de Sillé de 9.91 % du montant restant à charge après déduction des 80 % de subventions prévues.

L'étude étant estimée à 30 000 € maximum, la participation de :

- ✓ la CC Haute Sarthe Alpes mancelles sera au maximum de 1 898 €
- ✓ la CC du Maine Saosnois sera au maximum de 354 €
- ✓ du Mans Métropole sera au maximum de 2 463 €
- ✓ **la CC Champagne Conlinoise et Pays de Sillé sera au maximum de 594 €**
- ✓ la CC Maine Cœur de Sarthe sera au maximum de 690 €

- VALIDER que le rôle du coordonnateur du groupement de commandes sera assuré par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, représentée par le Président, Philippe MARTIN.
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes suivant le modèle annexé à la présente et toutes les pièces afférentes à ce dossier.
- DONNER pouvoir à Monsieur le Président de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

Conformément aux dispositions de l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le groupement de commande sera formalisé par une convention constitutive signée par les membres du groupement.

Objet : MAISON MEDICALE DE SILLE-LE-GUILLAUME

Considérant le départ de Monsieur Charbel SFEIR du cabinet d'ostéopathes au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sillé le Guillaume au 1^{er} mars 2019, une partie du cabinet ne sera donc plus utilisée,

Vu la demande de la Société Civile de Moyen (SCM) Sillé Santé à occuper la partie non utilisée du cabinet d'ostéopathie, dans l'objectif d'agrandir l'espace commun pour y mettre le bureau de coordination (actuellement un bureau sans fenêtre) et de créer une salle de réunion, inexistante actuellement,

Le conseil communautaire, décide par 23 voix pour, 7 abstentions et 1 contre, après délibération :

1. de rompre le bail établi avec Messieurs SFEIR Nicolas et Charbel et d'en établir un nouveau avec Monsieur Nicolas SFEIR,
2. d'autoriser la Société Civile de Moyen Sillé Santé à reprendre une partie du cabinet occupé par M. SFEIR en vue de le transformer en bureau de coordination et salle de réunion.

d'autoriser le président à signer tous les documents inhérents à ces décisions

Objet : PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS 2019 AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT

Vu les participations et contributions prévues pour l'exercice 2019,

Le conseil communautaire, après délibération, décide par 29 voix pour et 2 abstentions d'autoriser le versement des participations et contributions diverses pour l'exercice 2019 telles que présentées en annexe.

Les crédits sont prévus aux articles 6281, 6288, 6553 et 65541 du budget primitif 2019.

Annexe délibération N°2019071DEL

Art. 6281 - Concours divers	Prévision 2019
ADCF	2 014.53 €
Assoc° Maires / AMF	1 215.80 €
CAUE	1 494.98 €
Mission Locale	20 652.50 €
Fédération Musicale de la Sarthe	271.00 €
Atlanbois	120 €
Initiative Sarthe	5 632.50 €
Adhésion InterMife	210 €
Cotisation Villes Internet	0
Sarthe Développement	0
Mayenne Culture	50€
Comité Régional du Tourisme	50€
Santé au Travail	0€
TOTAL enveloppe budgétaire BP 2019	32 000€

Art. 6288 - Autres Services extérieurs	Prévision 2019
SAFER Vigifoncier	3 060 €
Web SIG Départemental	1 746 €
TOTAL enveloppe budgétaire BP 2019	4 900 €

Art. 6553 - Contingent Service Incendie	
	Prévision 2019
Contribution SDIS 72*	290 252 €
TOTAL enveloppe budgétaire BP 2019	290 252€

Art. 65541 - Contribution aux organismes de regroupement	
	Prévision 2019
Pôle Métropolitain (0.30€/hab)	5 729.10€
Pays Haute Sarthe (4.20€/hab.)	80 207.40€
Syndicat Mixte Sarthois Améngt Numérique	<i>Provisoire 8 000 €</i>
Syndicat Mixte PAID DE MARESCHE	<i>Provisoire 10 500 €</i>
Syndicat Mixte du Bassin de la Sarthe	1 709.37€
Syndicat Mixte Vègre Deux Fonds Gée	<i>Provisoire 28 000€</i>
Syndicat Bassin entre Mayenne et Sarthe SBeMS	<i>Provisoire 13 000€</i>
Syndicat de la Longève	<i>Provisoire 2000€</i>
Syndicat Mixte Est Aval Unifié	0€
TOTAL enveloppe budgétaire BP 2019	152 000€

N°2019072DEL

Objet : TRANSFERT DES EMPRUNTS MSA ET CREDIT AGRICOLE CONTRACTES POUR LE FINANCMET DU POLE PETITE ENFANCE DE CONLIE DU BUDGET GENERAL VERS LE BUDGET ANNEXE ENFANCE JEUNESSE

Considérant que les deux emprunts contractés dans le cadre de la construction du Pôle Petite enfance à CONLIE ont été réalisés sur le budget principal,

Vu qu'à l'achèvement de cette opération, les biens seront transférés au budget annexe « Petite Enfance Jeunesse »,

Il convient de transférer ces deux emprunts contractés par le budget principal, à savoir 50 000€ auprès de la MSA et 250 000€ auprès du Crédit Agricole, vers le budget annexe « Petite Enfance Jeunesse ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte de ce transfert.

N°2019073DEL

Objet : MODIFICATION D'IMPUTATION COMPTABLE D'UNE SUBVENTION SUR LE BUDGET GENERAL

Monsieur le Président explique que la subvention FSIL pour le Pôle Petite Enfance de CONLIE a été enregistrée à l'article 1311 du budget principal pour un montant de 356 969.00€ (titre 681/2018).

S'agissant d'un bien subventionné non amortissable, l'imputation comptable doit être rectifiée afin d'intégrer cette subvention à l'article 1321. Cette opération sera réalisée par le trésorier.

Le conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité de ses membres, prend acte de la modification d'imputation comptable de la subvention FSIL à l'article 1321 du budget principal pour la somme de 356 969€.

Objet : DEMANDE D'AVANCE SUR SUBVENTION 2019 DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME de la 4CPS

Vu la demande de Mme la Présidente de l'EPIC pour l'Office de Tourisme de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé de pouvoir bénéficier d'une avance de 20 000€ dans l'attente du vote du budget 2019 de l'EPIC et de la demande de subvention de fonctionnement,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité après délibération

- d'accepter le versement d'une avance d'un montant de 20 000 € sur la subvention de fonctionnement 2019 à l'EPIC Office de Tourisme de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Les crédits seront prévus au Budget Principal 2019.

Objet : REVENTE DE BOIS DECHIQUETE A LA SCIC

Considérant la nécessité d'évacuer les peupliers abattus par l'Office National des Forêts sur le site de Sillé Plage,

Vu le devis de la CUMA 53 pour le broyage des peupliers abattus par l'ONF sur le site de Sillé Plage,

Vu l'offre de la SCIC pour le rachat des plaquettes,

Le conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité, autorise le président à revendre les plaquettes issues de l'abattage de peupliers sur le site de Sillé-Plage à la SCIC et à signer tous les documents qui s'y rapportent

Dél. N°2019058DEL
Dél. N°2019059DEL
Dél. N°2019060DEL
Dél. N°2019061DEL
Dél. N°2019062DEL
Dél. N°2019063DEL

Dél. N°2019064DEL
Dél. N°2019065DEL
Dél. N°2019066DEL
Dél. N°2019067DEL
Dél. N°2019068DEL
Dél. N°2019069DEL

Dél. N°2019070DEL
Dél. N°2019071DEL
Dél. N°2019072DEL
Dél. N°2019073DEL
Dél. N°2019074DEL
Dél. N°2019075DEL

L'ordre du jour étant épuisé, M. Joël METENIER, Président, lève la séance à 22 heures 30.

Vu pour être affiché le 15 mars 2019 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président,
Joël METENIER